

Conditions de location des gîtes ruraux en Yvelines

Accueil : - Vous serez accueillis par le propriétaire ou son représentant.

- un inventaire sera effectué à votre arrivée et à votre départ.
- Location du samedi à 16h et départ le samedi suivant avant 10h.
- Le week-end commence le vendredi entre 16h et 18h ou le samedi à 16h et départ le dimanche à 21h ou le lundi 12h.
- Il est impératif de prévenir le propriétaire au minimum la veille de son heure approximative d'arrivée.

Saison : - Basse saison : toutes les autres périodes

- Moy. saison : les vacances scolaires toutes zones (hors été)
- Haute saison : du 02/07/11 au 27/08/11

Week-end : La location au week-end est possible toute l'année sauf pendant les vacances scolaires (toutes zones) à la condition suivante : les réservations ne peuvent être effectuées plus de 4 semaines avant le début du séjour.

Capacité : Votre contrat de location est établi pour un nombre précis de personnes. Si vous êtes plus nombreux, avertissez le propriétaire pour vous assurer qu'il peut accueillir les occupants supplémentaires. A défaut, vous vous exposez à une rupture possible de contrat.

Accueil enfants : Gratuité pour les enfants de moins de 3 ans. Matériel bébé à disposition gratuitement dans certains gîtes (cf pictogramme biberon).

Frais de dossier : Des frais de dossier vous seront demandés à la réservation : ils sont de 12€ pour la

location d'une ou plusieurs semaines et 7€ pour un séjour week-end.

Charges : Dans le cas où le tarif de location s'entend «hors charges», votre consommation d'eau, d'électricité/gaz vous sera facturée à votre départ (à noter que : 500 litres d'eau froide/jour, 8 kwh/jour, 1/2 bouteille de gaz/semaine sont inclus dans le tarif de location). Le propriétaire vous délivra un relevé des charges.

Assurances : - **Responsabilité civile** : vérifier auprès de votre compagnie d'assurance que votre contrat couvre bien les dégâts pouvant être occasionnés au gîte durant votre séjour (clause "villégiature"). En cas contraire, il vous est demandé de contracter une assurance villégiature.

- **Risque Annulation** : le Service Réservation vous propose une assurance relative à l'annulation du séjour. Le montant de l'assurance est de 3 % de la location.

Moyens de paiement :

- Chèque vacances : les séjours en Gîtes de France sont agréés par l'Agence Nationale des Chèques Vacances.
- Carte bancaire auprès du Service Réservation (sauf American Express).
- Chèque bancaire ou postal.
- Espèces

Dépôt de garantie : Une caution de 300€ pour les gîtes de moins de 6 personnes et 500€ pour les gîtes de 6 personnes et plus, doit être remise au propriétaire à l'arrivée. Elle sera restituée après contrôle au moment du départ si celui-ci a lieu durant les heures ouvrables. En

cas de départ anticipé, elle sera adressée au client dans un délai maximum de 8 jours, déduction faite des coûts de remise en état des lieux si nécessaire.

Utilisation des lieux : Un inventaire sera effectué à l'arrivée et au départ. Toute réclamation concernant l'état des lieux ne pourra être prise en compte que si elle est formulée au Service Réservation dans les 3 jours suivant l'arrivée dans le gîte.

Animaux : Signalez la présence éventuelle d'un animal vous accompagnant. L'accord préalable du propriétaire est indispensable. A défaut, vous vous exposez à une rupture possible du contrat.

Gîtes comportant la mention «A» : Ces gîtes ruraux bénéficient ponctuellement d'une option prioritaire de réservation, au profit d'opérateurs professionnels du tourisme. En cas de non réservation par ces derniers, ils sont restitués à la location grand public.

Informations et réservations

Service Réservation - Gîtes de France Yvelines

3 rue de Fontenay 78000 VERSAILLES

Tél. : 01 30 21 36 73 - Fax : 01 39 07 88 56

www.gites-de-france-yvelines.com

Ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30

et de 14h00 à 17h30 (16h30 le vendredi)

Permanence téléphonique le samedi

de 10h à 18h : 06 07 90 08 72

N°SIRET : 40 85 57 015 000 18

Garantie financière : Groupama - Gentilly

Compagnie d'assurance : Groupama - Gentilly

Norme de la centrale de réservation : Gîtes de France des Yvelines